LAZIO

SPORT COMET

50cc - 4T

Euro 5
european emission standards

EURO 4

GUIDE UTILISATEUR

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions d'avoir choisi le modèle SPORT COMET (4T) E5, homologué 2 places.
Par leur excellente qualité de fabrication, nos produits vous procureront le plus grand plaisir et apporteront la satisfaction que vous en attendez.
Ce manuel contient les informations générales sur la structure, le fonctionnement ainsi que l'entretien régulier de votre SPORT COMET 50 (4T) E5 et E4.
Afin d'en tirer le meilleur parti et d'assurer sa longévité, veuillez lire ce guide attentivement, suivre les procédures indiquées, et prêter une attention particulière au chapitre concernant l'entretien. Il est primordial d'assurer une conduite confortable en toute sécurité. Par leur grande expérience, nos équipes techniques mettront à votre disposition toutes leurs compétences.
Toutes les indications, spécificités et illustrations de ce manuel sont basées sur nos produits les plus récents. Toutefois, veuillez noter que des différences entre ce manuel et les spécificités du véhicule intervenues après l'impression de ce manuel sont possibles.

AVERTISSEMENT
Toute modification sur le moteur ou d'autres organes dans le but d'augmenter les performances ou la puissance du cyclomoteur est interdite par la loi.
Les modifications entraînant une augmentation de la vitesse ou de la cylindrée ont pour conséquence l'évolution du classement de la catégorie du véhicule de cyclomoteur à motocyclette légère (nouvelle homologation, nécessité de posséder un permis de conduire). Le véhicule n'est alors plus garanti et le fabricant décline toute responsabilité.
De plus ces modifications risquent d'entraîner l'exclusion de votre couverture d'assurance.
Veuillez faire viser votre véhicule par nos services de maintenance après les 300 premiers kilomètres.

UTILISER UNIQUEMENT DES PIECES D'ORIGINE
Des pièces électriques ajoutées (radio,…) peuvent causer une décharge de la batterie.
L'utilisation de pièces non-homologuées ou autres que celles d'origine pourrait exclure la machine de la garantie et s'avérer dangereux pour la conduite.

La béquille centrale et la béquille latérale sont conçus pour supporter uniquement le poids du scooter à vide.

TABLE DES MATIERES

1. Recommandations 4

2. Identification des éléments du véhicule 5
2.1 Eléments du véhicule 5
2.2 Commande 6
2.3 Contacteur à clé 6
2.4 Tableau de bord 7
2.5 Coffre de selle 7
2.6 Carburant, hule moteur 8
3. Inspections avant le départ 9

4. Procédure de démarrage moteur 10
4.1 Démarrage électrique 10
4.2 Démarrage au kick 10
4.3 Instructions de rodage 11
4.4 Arrêt du moteur 11

5. Consignes et conseils de conduite 11
5.1 Tenue vestimentaire 11
5.2 En cas d'accident 11
5.3 Accessoires 12
5.4 Instructions de freinage 12
5.5 Conduite sous la pluie 13

6. Entretien régulier 14
6.1 Filtre à air 14
6.2 Batterie 15
6.2 Entretien périodique 16-17
6.3 Carburateur 18
6.4 Bougie 18
6.5 Carburant 18
6.6 Huile de boite 18
6.7 Système de freinage 19
6.8 Pneumatiques 19
6.9 Fusible 19
6.12 Outils 19

7. Paramètres techniques 20

8. Règles de garantie 21

9. Devoirs de l'acheteur 21

10. Exclusion de la garantie 22

11. Responsabilité du client 23

Les numéros de série du cadre V.I.N. (17 caractéres) et du moteur sont nécessaires à l'enregistrement du véhicule. En cas de vérification, réparation ou intervention diverse, ces numéros seront utiles à nos services clients. Veuillez noter ci-dessous les numéros de série :

N° V.I.N.: .....
N° moteur : .....

Vérifier que le numéro de châssis V.I.N.(Vehicule Identification Number) correspond bien aux numéros portés sur les documents qui vous ont été remis.

Situé sur la partie AR. du cadre, en bas à droite.

Situé sur le cadre derriére le couvercle.

En AV. à G derriére la béquille latérale.

LE VEHICULE EST LIVRE AVEC 2 CLES

1. RECOMMANDATION

Pour votre sécurité et celle des autres conduisez de manière prudente en respectant le code de la route ; veuillez suivre ces quelques règles :

1. Avant tout départ procéder aux vérifications.
2. Casque : toujours porter un casque homologué.
3. Il est conseillé de bien connaître le fonctionnement de son véhicule.
4. Limitations de vitesse : respecter les limitations de vitesse en adéquation avec les conditions de route, le temps ainsi que vos compétences.

2. IDENTIFICATION DES ELEMENTS DU VEHICULE

2.1 Eléments du véhicule

1. Clignotants
2. Phare
3. Levier de frein arriére
4. Rétroviseurs
5. Trappe de la batterie
6. Ouverture de la sellle
7. Porte bagage
8. Boitier de filtre à air
9. Kick de démarrage
10. Béquille centrale
11. Béquille latérale
12. Frein à disque
13. Echappement
14. Feu arrière
15. Bouchon à essence (sous la selle)
16. Coffre de selle
17. Crochet pour casque
18. Levier de frein avant

2.2 Commandes

Commutateur gauche
A. Levier de frein arrière
B. Klaxon
C. Clignotants et RAZ
D. Feux de croisement et pleins phares

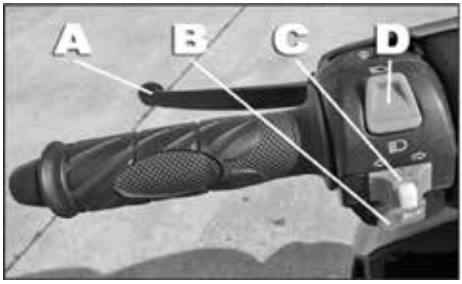

Commutateur droit
1. Bouton de démarreur
2. Coupe circuit
3. Poignée d'accélérateur
4. Levier de frein avant

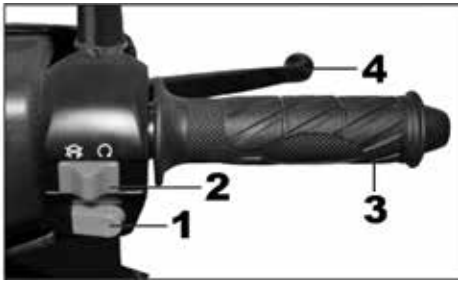

2.3 Contacteur à clé

1. Tourner à fond le guidon vers la gauche, enfoncer la clé et la tourner sur la position. Elle peut ensuite être retirée; le guidon est bloqué
2. Le circuit électrique est coupé. Le moteur et les feux ne sont plus opérationnels. La clé de contact peut être retirée.
1. Le moteur peut être démarré, le circuit électrique est opérationnel.
La clé de contact ne peut pas être retirée.

2. IDENTIFICATION DES ELEMENTS DU VEHICULE

2.4 Tableau de bord Compteur et témoins lumineux

A. Jauge de carburant
B. Voyant défaut électronique
C. Compteur de vitesse en km/h - Mph
D. Compteur kilométrique
(distance totale parcourue)
E. Témoin de clignotants
F. Témoin de feu de route
(Plein phare)

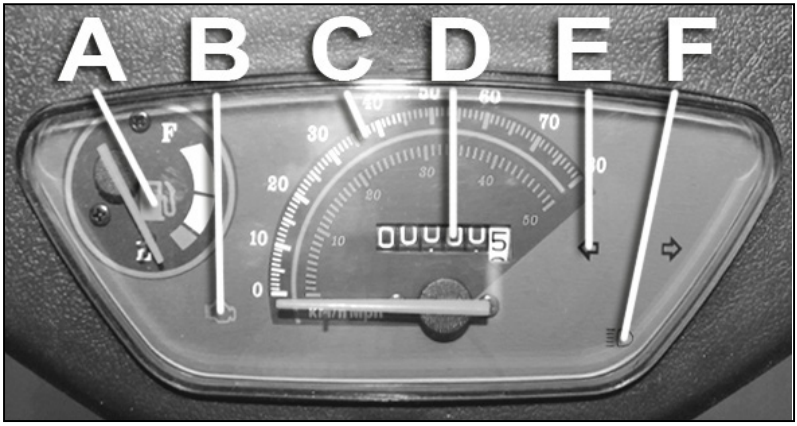

2.5 Coffre de selle

Situé sous la selle. Ouverture à clé du côté gauche du véhicule

2.6 Carburant et huile moteur

Réservoir de carburant
1. Le bouchon de réservoir du carburant se trouve sous la selle.
2. Tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour retirer le bouchon.
3. Pour le refermer, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Carburant
Attention, le carburateur a été vidé de son essence avant le transport du véhicule. Le premier démarrage du scooter prendra donc un peu plus de temps.
Un carburant de haute qualité est indispensable au bon fonctionnement du moteur.
Toute particule parasite dans le carburant est à éviter.
Carburant préconisé : **SP95 ou SP98**

ATTENTION
Arrêter le moteur pour faire le plein de carburant.
Ne rien ajouter au carburant.
Ne pas utiliser de carburant avec de l'éthanol E10 (SP95E10)
L'essence est inflammable et explosive !
Ne pas faire le plein moteur en marche.
Ne pas fumer près du réservoir. Penser à essuyer les éclaboussures.

Huile moteur: Huile moteur 4T (10W40)
Le bouchon d'huile moteur se trouve sur le côté droit du véhicule.

3. INSPECTION AVANT LE DEPART

Se référer à l'entretien périodique pages 16/17.

ATTENTION

Si quelque chose d'anormal survient, contacter immédiatement un distributeur pour contrôle et réparation.

Consignes concernant les pneumatiques

Ne pas surcharger le véhicule pour éviter l'explosion des pneus. S'il y a une fissure ou une usure supérieure à la limite (sculptures minimum de 2mm de profondeur), changer le pneu.Après remplacement du pneu, faire un essai de freinage dans un endroit où il n'y a pas de trafic.

La raison principale d'une crevaison, d'un comportement instable ou d'une usure excessive des pneus est une mauvaise pression de gonflage. Des pneus usés ou une mauvaise pression peuvent avoir une mauvaise influence sur le comportement routier.

Au cas où des bouts de verre ou des clous se trouveraient dans les rainures, vérifier que la gomme du pneu n'a pas été endommagée à cet endroit.

Etant un élément de sécurité primordial, ne pas hésiter à changer un pneu en mauvais état.

Contrôle du compteur

Contrôler s'il fonctionne bien en roulant.

Contrôler régulièrement si le câble de compteur n'est pas endommagé.

Graisser suffisamment l'entraîneur du câble. Eviter de le savonner ou de le laver à haute pression.

Contrôle de la fourche et de l'amortisseur arrière

S'asseoir sur l'avant du véhicule, freiner du frein avant et enfoncer la fourche pour vérifier son fonctionnement.

Pour l'amortisseur, s'asseoir à l'arrière de la selle et effectuer des mouvements de bas en haut pour en contrôler le bon fonctionnement.

4. PROCEDURE DE DEMARRAGE MOTEUR

Attention, le carburateur a été vidé de son essence avant le transport du véhicule. Le premier démarrage du scooter prendra donc un peu plus de temps.

4.1 Démarrage électrique

1. Tourner la clé sur la position.
2. Démarrage moteur : enclencher un frein en actionnant l'un des leviers puis presser le bouton de démarrage afin de lancer le moteur.

ATTENTION

Lors du démarrage, maintenir le frein arrière enclenché pour éviter tout démarrage intempestif.

Ne pas enclencher le système de démarrage pendant plus de 5 secondes, et respecter un intervalle minimum de 10 secondes entre deux démarrages.

Relâcher le bouton de démarrage immédiatement après avoir démarré le moteur.

Ne pas presser le bouton de démarrage lorsque le moteur fonctionne ; ceci endommagerait le système.

ATTENTION

Couper le contact et retirer la clé en roulant met le système électrique hors fonction et augmente les risques d'accident.

Faire chauffer le moteur après un démarrage à froid.

4.2 Démarrage au kick

Ouvrir le levier de kick, maintenir le frein enclenché, presser fortement au pied sur le levier de kick afin de démarrer le moteur.

ATTENTION

Après le démarrage du moteur, le levier de kick doit être remis dans sa position originale, afin d'assurer la sécurité du conducteur.

Démarrer le moteur dans un endroit aéré afin d'éviter toute intoxication due au CO^2 rejeté.

Ne pas ouvrir les gaz trop en grand afin que le moteur ne s'étouffe pas.

4.3 Instruction de rodage

- Ne pas dépasser les 40 km/h pendant les premiers 1000 kilomètres.
- Ne pas accélérer brusquement
- Ne pas faire fonctionner le moteur à régime élevé sans charge.

Les pneus neufs doivent également être rôdés afin qu'ils obtiennent l'adhérence maximun

4.4 Arrêter le moteur

Le moteur ne doit être coupé que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
1. Relâcher les freins et vérifier d'être sur une surface plane est stable.
2. Positionner la clé sur ⊗, le moteur s'arrête.

5. CONSIGNES ET CONSEILS DE CONDUITE

L'utilisation du véhicule est prévue pour une ou deux personnes sur route normale. Si l'utilisation est différente, la garantie ne sera pas appliquée.
Il est dangereux et interdit de conduire sous l'effet d'alcool ou de drogue.

5.1 Tenue vestimentaire

Il est vivement recommandé de porter des vêtements de protection : gants, blouson et vestes renforcées, chaussures ou bottes.
Le port d'un casque homologué et en bon état est obligatoire et indispensable pour votre sécurité.
Un casque ayant déjà subi un choc n'est plus utilisable.

5.2 En cas d'accident

Protéger: faire signe aux automobilistes de ralentir. On peut garer une voiture 100 mètres avant l'accident avec les feux de détresse allumés. Couper le contact des véhicules accidentés pour éviter l'apparition d'un incendie. Se ranger le plus loin possible de la route.
Alerter: Donner l'alerte par un numéro d'urgence en indiquant le plus précisément possible l'adresse de l'accident (commune, rue, carrefour, route…) ainsi qu'un maximum de renseignements sur la situation (nombre et types de véhicules en cause, nombre et état des victimes…) afin de faciliter le travail des secours.

POMPIERS:18 / SAMU: 15 / URGENCES EN EUROPE: 112
Secourir: ATTENTION ne manipuler en aucun cas une victime sans avoir reçu de formation spécifique le permettant, cela risquerait d'aggraver leur état. Eviter de déplacer un blessé, sauf pour le mettre en sécurité s'il court un danger immédiat (feu, route…).

5.3 Accessoires

L'utilisation d'accessoires non homologués est interdite sur la voie publique, et risque d'annuler la couverture de l'assurance ainsi que la garantie.
N'utiliser que des accessoires homologués proposés avec cette machine.
Vérifier leur fixation : une mauvaise fixation ou utilisation de ces éléments peut modifier la conduite de l'engin, rester vigilent et adapter son style de conduite.
ATTENTION
Toute modification sur le moteur ou sur d'autres organes dans le but d'augmenter les performances ou la puissance du cyclomoteur est interdite par la loi.
Les modifications entraînant une augmentation de la vitesse ou de la cylindrée ont pour conséquence l'évolution du classement de la catégorie du véhicule de cyclomoteur à motocyclette légère (nouvelle homologation, posséder un permis de conduire). Le véhicule n'est alors plus garanti et le fabricant décline toute responsabilité.
Blocage de direction
Il est recommandé de bloquer la direction quand vous stationnez (voir chapitre 2.1).

5.4 Instructions de freinage

Eviter les freinages et changement de direction brusques, cela peut être dangereux.
Après avoir relâché complètement la poignée de gaz, freiner progressivement des deux freins pour s'arrêter.
Les freins à disque perdent de leur efficacité lorsqu'ils sont mouillés (après un nettoyage ou par temps de pluie) ; s'assurer de leur bon fonctionnement avant de prendre la route. Au besoin, effectuer quelques freinages afin de sécher les différents éléments.

ATTENTION
Il faut adapter l'utilisation des freins aux conditions de la piste : sur route goudronnée et propre, utiliser majoritairement le frein avant (en ligne droite lorsque le véhicule est droit uniquement).
Sur une piste sale (graviers par exemple), terreuse, boueuse, ou instable, utiliser uniquement le frein arrière (levier gauche) ; l'utilisation du frein avant dans ce cas est dangereuse (risque de chute).
Ne jamais actionner le frein avant en virage !!

5.5 Conduite sous la pluie

La conduite sous la pluie demande des distances de freinage plus importantes. Dès lors, réduire sa vitesse et anticiper les freinages.
En descente, relâcher la poignée de gaz et freiner de temps en temps pour maintenir une vitesse lente.
Sécurité
Développer une technique pour les situations dangereuses : penser aux dangers possibles et ne pas se fier à la bonne conduite des autres usagers.
Tenir compte du temps de réaction lors du freinage.
S'entraîner (avec ou sans charge) à freiner sur différents types de revêtements.
Choix d'une place de parking
Choisir une place de parking plane et veiller à ne pas gêner.
Mettre le véhicule sur sa béquille centrale en la bloquant avec le pied et tirer le véhicule en arrière.

6. ENTRETIEN REGULIER

6.1 Filtre à air

Le filtre à air se situe sur la partie gauche du véhicule.

ATTENTION

Un filtre à air sale est la principale raison d'une perte de puissance et d'une consommation élevée.

Si le filtre n'est pas bien remonté, la saleté sera aspirée dans le cylindre et causera de l'usure, une perte de puissance et une diminution de la durée de vie du moteur.

Ne pas mettre d'eau sur le filtre en lavant le véhicule risque d'avoir des problèmes de démarrage.

ATTENTION

Toute intervention sur le système électrique doit être effectuée sur un circuit ouvert (allumage déconnecté). L'idéal est de débrancher et isoler le câble de masse de la batterie. Ne pas toucher le système électrique quand le moteur tourne.

Le moteur est toujours très chaud après arrêt (risque de brûlures). Changer la bougie quand le moteur est froid. Introduire et visser la bougie à la main pour éviter d'endommager le filet. Terminer avec la clé mais sans forcer.

Le couple de vissage correct est de 1/8 de tour (1/4 pour une nouvelle bougie).

Si le véhicule n'a pas été utilisé pendant longtemps, il est nécessaire de faire un entretien.

Nous recommandons de visiter régulièrement un distributeur. Pour les demandes de garantie, il faut prouver que votre véhicule a bien été entretenu régulièrement (en suivant le plan d'entretien) chez votre distributeur.

6.2 Batterie.

Batterie 12V / 7AH
Positionner la clé sur OFF lors d'un changement de batterie.
Identification des bornes : «+» couleur rouge, «-» couleur noir.
Changer la batterie tous les 4 ans.
En retirant la batterie, prendre soin de déconnecter en premier lieu le câble de masse (-) et ensuite la borne positive (+) pour éviter un court-circuit. Pour le remontage, procéder inversement.

Batterie sans entretien (M/F)

En utilisant une batterie M/F, il ne faut pas contrôler le niveau d'électrolyte.
Surtout **ne pas** ouvrir le couvercle de la batterie.
Lorsqu'elle n'est pas utilisée pendant un certain temps, la batterie peut se décharger. Pour éviter cela, recharger la batterie et la placer dans un endroit frais.
Pour éviter une surchauffe de la batterie, utiliser un bon chargeur. La surchauffe peut entraîner la destruction de la batterie et éventuellement son explosion.
Une recharge et un stockage correct de la batterie sont indispensables pour une durée de vie importante.

ATTENTION

L'acide de batterie est caustique, protéger donc les yeux, le visage, les mains et les vêtements.
TENIR ELOIGNE DES ENFANTS
Tenir à distance des cigarettes, flammes et bougies. La batterie peut produire des gaz explosifs.
Recharger la batterie dans un lieu bien ventilé et dévisser les bouchons lors de la charge.
En manipulant une batterie, porter gants et lunettes de sécurité.
Si vous êtes en contact avec de l'acide ou respirez des vapeurs, contacter immédiatement un médecin.

Les premiers soins peuvent être les suivants :

- contact avec la peau : rincer à l'eau claire
- ingestion : boire beaucoup d'eau, du lait. Eviter de vomir.
- Contact avec les yeux : rincer les yeux plusieurs minutes à l'eau claire.
- Contact avec les vêtements : rincer à l'eau claire.

ENTRETIENS PÉRIODIQUES

	Réce du vé
Temps pour chaque opération	--
Contrôle du niveau d'huile 4T	■
Contrôle et nettoyage de la bougie (remplacement si nécessaire)	
Contrôle du roulement de direction et si nécessaire, ajustement et lubrification (au moins tous les 2 ans)	■
Fourche : contrôle du fonctionnement, changer l'huile tous les 2 ans	
Amortisseur : contrôler le fonctionnement (tous les 2 ans)	
Roulement de roue jeu et dommages possibles	
Entraîneur de compteur et câble : dommage possibles lubrification	
Lignes de freins : dommages possibles	
Système de freinage dommages possibles, niveau de liquide, changement au moins tous les 2 ans.	■
Usure des plaquettes de frein ; nettoyage frein avant et arrière	
Fonctionnement du système de freinage et contrôle serrage disque et étrier de frein	■
Roues : dommages possibles, équilibrage, profondeur du profil	■
Roues : pression des pneumatiques	■
Crépine filtration	
Soupapes, réglage 0,008 à l'admission et 0,10 à l'échappement	
Piston : piston, segments	
Transmission: changement de l'huile de transmission tous les 8000 km	■
Courroie, usure et fissure	
Galets de variateur	
Carburateur: réglage	✤
Filtre à air	
Pompe à huile : contrôle général	■
Circuit d'essence/filtre : dommages possibles	
Batterie sans entretien – utiliser uniquement du liquide d'origine	▲
Cosses de batterie	●
Contrôle des câbles : passage, ajustement, dommages possibles	■
Contrôle de tous les roulements	
Tous les vis/écrous de la direction, système de freinage, fixation moteur et chassis, contrôle des couples de serrage	■
Systèmes électrique : klaxon, phare, réglage faisceaux lumineux	■
Essai du véhicule et contrôle final de fonctionnement des organes de sécurité	■
*** Vous devez changer le joint du piston du maître cylindre de frein et celui de l'étrier de frein tous les 2 ans. Les durite**	

A : 4 temps 10W40
B : NGK CR7HSA, écartement électrode 0,7 - 0,8 mm
C : Graisse pour roulement
D : Huile de fourche SAE 10W synthétique 112ml par fourreau
E : Huile sans résine ou acide
F : Avant 2 bar, arrière 2,
G : Huile de transmissio
H : Graisse pour cosse d
K : Couple de serrage su
R : Réglage

SCOOTER LAZIO SPORT COMET 50cc 4T

eption hicule	Révision 500 km	Révision 3000 km	Révision 6000 km	Révision 9000 km	Révision 12000 km	Révision 15000 km	Révision 18000 km	Spécification
---	1,1	1,3	1,9 / 2,9	1,9 / 2,9	1,9 / 2,9	1,9 / 2,9	1,9 / 2,9	----
▲	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	A
	■ ▲ ✣	◆	◆	◆	◆	◆	◆	B
▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲ (✣ ●)	■ ▲ (✣ ●)	■ ▲ (✣ ●)	■ ▲ (✣ ●)	■ ▲ (✣ ●)	C
	■	■	■ (◆)	■ (◆)	■ (◆)	■ (◆)	■ (◆)	D
	■	■	■	■	■	■	■	
	■	■	■	■	■	■	■	
	■	■	■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	■ ●	E
	■	■	■	■	■	■	■	
■	■	■	■ (◆)	■ (◆)	■ (◆)	■ (◆)	■ (◆)	DOT 4
	■	■	■ ✣	■ ✣	■ ✣	■ ✣	■ ✣	
▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	
■	■	■	■	■	■	■	■	
■	■	■	■	■	■	■	■	F
	✣	✣	✣	✣	✣	✣	✣	
	■	■	■	■	■	■	■	R
			◆		◆		◆	
■			◆	■	◆	■	◆	G
		◆	◆	◆	◆	◆	◆	
		◆	◆	◆	◆	◆	◆	
■	■	✣ ■	✣ ■	✣ ■	✣ ■	✣ ■	✣ ■	
		✣ ●	✣ ● (◆)	✣ ● (◆)	✣ ● (◆)	✣ ● (◆)	✣ ● (◆)	E
■			■	■	■	■	■	
	■	■	■ ◆	■ ◆	■ ◆	■ ◆	■ ◆	
▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
●		✣ ●	✣ ●	✣ ●	✣ ●	✣ ●	✣ ●	H
▲	■ ▲ ●	■ ▲ ●	■ ▲ ●	■ ▲ ●	■ ▲ ●	■ ▲ ●	■ ▲ ●	C / E
	●	●	●	●	●	●	●	C / E
▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	■ ▲	K
■	■	■	■	■	■	■	■	
■	■	■	■	■	■	■	■	

es de frein doivent être changées tous les 4 ans (temps de réparation non inclus dans la "check list")

5 bar
n SAE 80W90, 100 ml
e batterie
ivant données techniques

■ : Contrôle
▲ : Ajustement, remplissage
● : Lubrification
◆ : Remplacement
✣ : Nettoyage

LAZIO

6.3 Carburateur et réglage du ralenti

Faire chauffer le moteur pendant 2 à 3 minutes après un démarrage à froid.
Régler la vis de ralentis à 1800 tours/min.

ATTENTION

Le ralenti a été réglé de manière optimale par le constructeur lors de la fabrication de votre véhicule.

6.4 Bougie

Nettoyer la bougie des dépôts de carbone à l'aide d'un jeu de cales d'épaisseur. L'idéal pour le nettoyage est d'utiliser un nettoyant pour bougie.
Réajuster l'écart des électrodes afin qu'il soit de 0,7 ou 0,8 mm. Lors d'un changement, remplacer par des bougies NGK CR7HSA.

ATTENTION

Toute intervention sur le système électrique doit être effectuée sur un circuit ouvert (allumage déconnecté). L'idéal est de débrancher et isoler le câble de masse de la batterie. Ne pas toucher le système électrique quand le moteur tourne.
Le moteur est toujours très chaud après arrêt (risque de brûlures). Changer la bougie quand le moteur est froid. Introduire et visser la bougie à la main pour éviter d'endommager le filet. Terminer avec la clé mais sans forcer.
Le couple de vissage correct est de 1/8 de tour (1/4 pour une nouvelle bougie).

6.5 Carburant

SP95 / SP98

ATTENTION

Ne pas remplir le réservoir complètement. Si le niveau est trop élevé, il peut y avoir des fuites.

L'essence est inflammable et explosive !
Ne pas fumer près du réservoir.

6.6 Huile de pont arriére

Pour vidanger l'huile: ôter le bouchon afin de drainer l'huile usagée et récupérer l'huile dans un récipient prévu à cet effet.
Remplir le carter d'huile de 100ml de 80w90.
Repositionner le bouchon de manière hermétique.
Revisser le bouchon de vidange (avec un nouveau joint si l'ancien est abîmé)et contrôler le serrage après 50 kms.

ATTENTION

L'huile usagée est extrêmement polluante, ne la jeter en aucun cas dans la nature ou par les conduits d'eau usagée. Pour s'en débarrasser, la confier à un garagiste ou contacter la mairie qui vous indiquera l'emplacement de collecteurs d'huile.

6.7 Système de freinage

Les leviers de frein doivent avoir un battement moyen de 10 à 20 mm. Le battement est la distance entre la position libre du levier et la position où sa pression commence à actionner les freins.

Ajustement des leviers

Serrer la vis d'ajustement afin d'obtenir un battement du levier correct.

ATTENTION

En cas de mollesse des leviers de frein, consulter immédiatement un revendeur agréé.

Vérifier la sensibilité des freins.

Il est nécessaire de faire contrôler régulièrement les freins par un professionnel: système de frein à disque à l'avant (disque, plaquettes, serrage des écrous et vis) et tambour à l'arrière (usure du tambour).

Plaquettes

Faire contrôler régulièrement l'usure des plaquettes de frein avant par un professionnel. Il est recommandé de ne pas freiner trop brusquement avec des plaquettes neuves car elles n'ont pas encore atteint leur efficacité maximale.

Liquide de frein

Vérifier fréquemment le niveau qui doit se situer au dessus du témoin.

Utiliser du DOT 4

L'entretien du système de freinage ne peut être effectué que par un professionnel

6.8 Pneumatiques

Une pression des pneus insuffisante accélère leur usure et modifie le pilotage. Vérifier la pression (la vérification se fait à froid) et l'usure de vos pneus régulièrement.

Pression des pneus: avant 2 bar - arrière 2,5 bar.

Profondeur des sculptures: il est recommandé de changer un pneu lorsque la profondeur des sculptures est inférieure à 2mm.

6.9 Fusible

Le fusible est relié à la masse de la batterie. Si un témoin, feux, clignotant ou circuit ne fonctionne plus, vérifier le fusible en premier.

ATTENTION

Utiliser uniquement des fusibles spécifiques.

L'utilisation de mauvais fusibles peut faire fondre les fils.

Avant de changer les fusibles, débrancher l'allumage. Ne jamais réparer les fusibles (risque d'incendie).Le fusible ne peut en aucun cas être remplacé par un fil de fer ou de l'aluminium.

6.10 Outils

Un jeu complet d'outils vous est fourni pour l'entretien au quotidien

7. PARAMETRES TECHNIQUES SPORT COMET 50CC-4T E4 et E5

Partie moteur / Partie cycle		Spécificités
Taille	Longueur	1690 mm
	Largeur	645 mm
	Hauteur	1135 mm
	Empattement	1220 mm
	Garde au sol	105 mm
	Hauteur de selle	810 mm
Poids	Poids à vide	78 kg
Performances	Vitesse maximale	45 km/h
Circuit élec.	Bougie	CR7HSA (NGK)
	Batterie	12V - 7A
	Fusible	30A
Réservoir ess.		5,5l (+/- 0,1l)
Huile moteur		800ml - 10W40
Moteur	Type	Mono cyclindre 4t
	Refroidissement	Air forcé
	Alésage x Course	37 mm x 46 mm
	Cylindrée	49,6 cm³
	Taux de comp.	12 : 1
	Puissance maxi.	2,2 kW à 7500 tr/mn
	Allumage	ECU
	Mode de démarrage	Electrique / Kick
Suspension	Avant	Fourche télescopique
	Arriére	Mono amortisseur
Freinage		Tambour ar Ø 110mm Disque av Ø 190 mm
Pneus		Avant: 120/70/12 Arrière: 120/70/12

8. REGLES DE GARANTIE

Nos scooters sont garantis 2 ans pour les pièces en France métropolitaine.
En outre, l'acheteur du véhicule bénéficie de la garantie légale en cas de défauts et vices cachés de la chose vendue (Art. 1641 et suivants du code civil).
Toutes les demandes de prise en charge dans le cadre de la garantie seront présentées par un revendeur agrée et ne peuvent être effectuées directement par le client.
Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. La garantie couvre la remise en état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par ACSUD-SACIM, qui décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses, lesquelles remplacées et retournées, deviennent la propriété de ACSUD-SACIM. Les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du véhicule. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.
Il est important de noter que ce véhicule est homologué pour une utilisation 2 places.

9. DEVOIR DE L'ACHETEUR

Envoyer à temps (dans les 10 jours après la vente du véhicule) les certificats de garantie signés par le distributeur et le client.
Suivre le plan de maintenance en respectant les intervalles pour les entretiens et présenter le carnet d'entretien dûment rempli. Les entretiens et travaux de réparation doivent être effectués chez un distributeur agréé.
L'utilisation exclusive de pièces d'origine (aucune garantie ne sera donnée pour les pièces non d'origine ainsi que pour les dégâts qu'elles pourraient créer).
Des précautions normales doivent être prises pour conserver le véhicule en bon état de propreté conformément aux instructions de nettoyage.
En cas de non respect des points précités ci-dessus (paragraphe « devoirs de l'acheteur »), ACSUD-SACIM se réserve le droit d'annuler la garantie pour tout ou partie.
Il n'y aura pas lieu à annulation de la vente, échange du véhicule ou à diminution du prix du véhicule dès lors que ACSUD-SACIM s'est engagé à réparer le défaut sous garantie.

10. EXCLUSION DE GARANTIE

Les pièces suivantes sont exclues de la garantie :

- Amortisseurs (hydraulique, à gaz, à ressort simple)
- Bougies, filtres.
- Câbles et commandes par câbles
- Consommables :ampoules,fusibles,batterie,pneumatiques,plaquettes,garnitures disques de frein,…
- Pièces caoutchouc et câbles, liquides et lubrifiants.
- Batterie, câbles de compteur
- Poulie motrice et réceptrice,courroie,chaine,pignons.
- Corrosion du pot

La corrosion ou l'oxydation de surface sur le châssis, la visserie, et plus généralement sur toutes les autres pièces métalliques traitées ou non (en revanche, la corrosion perforante est couverte pendant une durée de 24 mois)

De même, sont également exclus de la garantie:

Dommages dus à une utilisation à but professionnel (livraisons, location, véhicule de courtoisie etc.…)

Les dégâts liés à une utilisation tout terrain.

Les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule.

Les dégâts dus à des accidents.

Les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du véhicule.

L'utilisation de silencieux d'échappement et/ou de filtre à air non d'origine élimine tout recours en garantie.

Tout dommage conséquent d'une modification faite par l'utilisateur lui même et non un professionnel agréé annule toute garantie.

Tous dommages aux pièces dus à un entretien insuffisant ou à un stockage ou transport inadéquat du véhicule.

Dommages causés par une utilisation inadaptée du véhicule à des fins autres que celles conçues ou prévues à l'origine (compétition, location…).

Dommages dus à une utilisation en surcharge.

Dommages causés par l'installation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas des équipements d'origine.

Toutes les interventions d'entretien et de maintenance qui rentrent dans le cadre des inspections périodiques.

Lorsque les frais concernent le transport jusqu'au concessionnaire réparateur ou depuis ce dernier.

Dommages causés par la force de la nature.

Dommages causés par toutes autres circonstances.

Signes de vieillissement anormal.

Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications sur nos produits afin d'en augmenter le niveau technique.

11. RESPONSABILITE DU CLIENT

Le client doit veiller à ce que le scooter soit entretenu conformément aux instructions du manuel de l'utilisateur.
Le client prend en charge le coût des entretiens et inspections périodiques ainsi que le changement des pièces y afférents.
En cas d'utilisation abusive, accident, négligence, les dommages ou défauts en résultant seront à la charge du client ainsi que tout frais direct ou indirect en résultant.
Dans l'éventualité où le client suspecte un défaut, le client doit présenter le véhicule à un revendeur agréé dans les 10 jours qui suivent. Si ce défaut est susceptible de rendre le véhicule dangereux, le client ne doit plus rouler avec et appeler dès que possible son revendeur agréé pour contrôle du véhicule.

ACSUD-SACIM préconise l'utilisation de l'huile GRO

ACSUD-SACIM
se réserve le droit de modifier ses modèles sans préavis.
Photos non contractuelles.

ACSUD SACIM
135 av. Pierre Sémard - Bât D3
84000 AVIGNON

www.acsud-pro.com
Facebook

CERTIFICAT DE GARANTIE

A découper et à renvoyer à:
ACSUD-SACIM: 135 av. Pierre Sémard - Bât D3 - 84000 AVIGNON

Fiche véhicule

Machine :.....

N° Immatriculation :.....

N° Châssis : .....

N° Moteur :.....

Fiche propriétaire *(écrire en majuscules)*

Nom :..... Prénom :.....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal :.....

Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents : certificat de conformité et manuel d'utilisateur.
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions et règles de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur date Signature du Propriétaire

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

A découper et à renvoyer à:
ACSUD-SACIM: 135 av. Pierre Sémard - Bât D3 - 84000 AVIGNON

Fiche véhicule

Machine :.....

N° Immatriculation :.....

N° Châssis : .....

N° Moteur :.....

Fiche propriétaire *(écrire en majuscules)*

Nom :..... Prénom :.....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal :.....

Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents : certificat de conformité et manuel d'utilisateur.
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions et règles de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur date Signature du Propriétaire

CERTIFICAT DE GARANTIE

ATTENTION ! Ne pas découper à conserver par le client

Fiche véhicule

Machine :.....

N° Immatriculation :.....

N° Châssis : .....

N° Moteur :.....

Fiche propriétaire *(écrire en majuscules)*

Nom :..... Prénom :.....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal :.....

Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents : certificat de conformité et manuel d'utilisateur.
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions et règles de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur date Signature du Propriétaire

CERTIFICAT DE GARANTIE

A CONSERVER OBLIGATOIREMENT PAR LE VENDEUR

Fiche véhicule

Machine :.....

N° Immatriculation :.....

N° Châssis : .....

N° Moteur :.....

Fiche propriétaire *(écrire en majuscules)*

Nom :..... Prénom :.....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal :.....

Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents : certificat de conformité et manuel d'utilisateur.
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions et règles de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur date Signature du Propriétaire

ACSUD-SACIM: 135 av. Pierre Sémard - Bât D3 - 84000 AVIGNON

Fiche véhicule
Machine :.....

N° Immatriculation :.....

N° Châssis :.....

N° Moteur :.....

Contrôle de l'aspect extérieur
☐ OK

Contrôle du serrage vis
☐ OK

Equipement électrique
- Contact
- Phare (grand, petit)
- Réglage du faisceaux lumineux
- Feux stop
- Interrupteur de phare
- Clignotants et indicateurs
- Eclairage tableau de bord
- Tableau de bord : niveau d'essence et jauge
- Témoins lumineux du tableau de bord
- Klaxon
- Démarreur

☐ OK

Contrôles supplémentaires
- Batterie
- Niveau d'huile moteur
- Niveau d'huile de transmission

☐ OK

Essai
- Démarrage à froid
- Fonctionnement des instruments
- Réaction à l'utilisation de la poignée de gaz
- Stabilité à l'accélération et la décélération
- Fonctionnement du frein avant et arrière
- Fonctionnement des suspensions avant et arrière
- Bruits anormaux
- Vérification des fixations du carénage
- Vérification du serrage des roues av. et arr.
- Vérification fixations Top Case

☐ OK

Contrôle après essai
- Démarrage à chaud
- Fonctionnement du démarreur
- Régularité du ralenti
- Perte de liquide éventuelle

☐ OK

Contrôles supplémentaires
- Fonctionnement de l'embrayage 2T
- Fonctionnement du moteur 4T
- Fonctionnement des leviers
- Fonctionnement des pédales
- Réglage de la pompe à huile
- Contrôle de la poignée de gaz
- Contrôle des documents
- Contrôle des numéros châssis et moteur
- Kit d'outillage
- Plaque minéralogique
- Contrôle des serrures
- Contrôle des pressions de pneus
- Fixation des rétroviseurs
- Autres

☐ OK

Le distributeur confirme l'exécution correcte de la préparation en accord avec le programme de maintenance.
Le client confirme avoir pris en charge le véhicule ainsi que tous les documents (certificat de conformité, manuel d'utilisation et carnet d'entretien).
Le client confirme avoir pris connaissance des conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserve.

Signature du Vendeur date Signature du Propriétaire

DONNEES CLIENT

Attention ! A CONSERVER DANS LE FICHIER CLIENT DU REVENDEUR

Coordonnées du vendeur

(Nom, adresse, téléphone, N° client: ACSUD-SACIM)

Date de la vente : .....

Fiche véhicule

Machine : .....

N° Immatriculation : .....

N° Châssis : .....

N° Moteur : .....

Fiche propriétaire *(écrire en majuscules)*

Nom : ..... Prénom : .....

N° Téléphone : .....

Adresse : .....

.....

Ville : ..... Code Postal : .....

Fait le : ..... A : .....

Signature du Vendeur	Signature du Propriétaire

CARTE SERVICE APRES VENTE

Attention ! NE PAS DECHIRER

Coordonnées du vendeur

(Nom, adresse, téléphone, N° client ACSUD - SACIM)

Date de la vente : .....

Fiche véhicule

Machine : .....

N° Immatriculation : .....

N° Châssis : .....

N° Moteur : .....

Fiche propriétaire *(écrire en majuscules)*

Nom : ..... Prénom : .....

N° Téléphone : .....

Adresse : .....

.....

Ville : ..... Code Postal : .....

Fait le : ..... A : .....

Signature du Vendeur	Signature du Propriétaire

Carnet d'entretien

Carte de contrôle	1. Inspection à 500 km 500 km service Date, signature, cachet
1. Inspection à 3000 km (au plus tard après 6 mois) service semestriel Date, signature, cachet	1. Inspection à 6000 km (au plus tard après 12 mois) service annuel Date, signature, cachet
1. Inspection à 9000 km (au plus tard après 18 mois) service semestriel Date, signature, cachet	1. Inspection à 12000 km (au plus tard après 24 mois) service annuel Date, signature, cachet
1. Inspection à 15000 km (au plus tard après 30 mois) service semestriel Date, signature, cachet	1. Inspection à 18000 km (au plus tard après 36 mois) service annuel Date, signature, cachet

Notes :

LAZIO

ACSUD SACIM V.2021-01